

Ecrit par le 2 août 2025

## **(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens**



**La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'[Anah](#) (Agence nationale de l'habitat), [la Région](#) et le [Département](#) programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.**

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la [Cove](#) -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).

### **Réinvestir dans le parc ancien**

Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne techniquement, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs

Ecrit par le 2 août 2025

logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

### Aubignan, Malaucène et Mazan

Trois communes du programme '[Petites villes de demain](#)' : Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle [OPAH-RU](#) -Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

### Priorité aux centres anciens

La Cove a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.



Copyright Freepik

Ecrit par le 2 août 2025

### **Les travaux éligibles**

**Travaux d'économie d'énergie** : isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;  
Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

**Les réhabilitations lourdes** avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;

Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

### **Exemple d'un projet de rénovation globale**

Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes. Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à 1 000€, 4 500€ de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de 6 486€.

### **Soliha Vaucluse**

La CoVe a missionné [Soliha Vaucluse](#), -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

### **Des réunions d'informations pour les habitants**

Pour lancer ce nouveau dispositif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 13h30 à 16h30.

### **Vidéo du 17 octobre 2024**